

*Candidats à l'élection
du Conseil départemental
des jeunes de l'Ardèche,
ce document
est fait pour vous !*



ardeche.fr



« Le Conseil départemental de l'Ardèche, ce sont des femmes et des hommes élus qui réfléchissent et travaillent pour la qualité de la vie quotidienne des Ardéchois. Ils interviennent dans de nombreux domaines : se déplacer, bien grandir, bien vieillir, bien manger et bien vivre au collège, aider les personnes les plus fragiles, faire du sport, avoir une pratique artistique...

Avec Ingrid Richioud, vice-présidente en charge de l'éducation et de la jeunesse, il nous apparaît indispensable d'écouter et de prendre en compte votre parole pour construire ces politiques départementales. C'est pourquoi, nous avons décidé de créer un Conseil départemental des jeunes.

Nous comptons sur vous pour nous inspirer, nous étonner et nous proposer de réaliser des projets qui vous tiennent à cœur.

Olivier Amrane,
Président du Conseil départemental de l'Ardèche.

“A très bientôt pour la première séance de ce Conseil départemental des jeunes de l'Ardèche que nous allons construire ensemble. J'ai hâte de vous rencontrer et de commencer à discuter avec vous. »

Ingrid Richioud
Vice-présidente en charge de l'éducation
et de la jeunesse

- Tu es en classe de 5^e ou de 4^e ?
- Tu as des idées plein la tête pour faire bouger les choses sur des sujets qui te tiennent à cœur ?
- Tu as envie que la parole des collégiens soit entendue par les élus ?
- Tu veux participer concrètement à la réalisation de projets utiles pour l'Ardèche ?
- Tu veux t'initier à la vie publique ?
- Tu souhaites être porte-parole des collégiens ?

Alors, *engage-toi* pour faire entendre la voix des collégiens et *deviens* pour deux ans **CONSEILLER DÉPARTEMENTAL des jeunes** DE L'ARDÈCHE

Trouve ton binôme.
Ensemble, recrutez votre équipe,
déposez votre candidature dans
votre collège entre
le 7 et le 25 novembre 2022

Qui peut être candidat ?

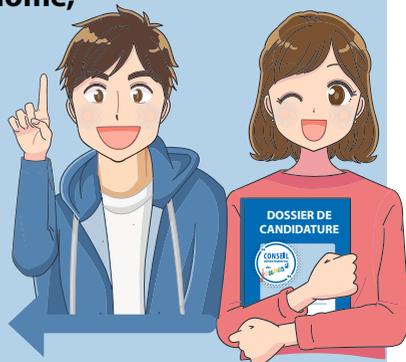
Tous les **élèves de 5^e et 4^e** qui ne sont pas déjà élus au Conseil de la vie collégienne.

INFORMATION

IMPORTANTE

Comment déposer sa candidature ?

La candidature se fait obligatoirement en **binôme**, composé d'**une fille et d'un garçon**. Chaque **binôme** doit se présenter avec une **équipe constituée de 4 à 7 autres élèves** représentant tous les niveaux de classe présents dans le collège.



Les **2 candidats** doivent déposer une candidature commune par écrit **entre le 7 et le 25 novembre 2022** sur le document ci-joint.

Pour formuler leur candidature et mener leur campagne électorale, ils peuvent être accompagnés et aidés (se renseigner auprès du CPE)

Comment se passent les élections ?

- **QUAND ?** = du 28 novembre au 5 décembre 2022
- **OÙ ?** = dans ton collège
- **Qui vote ?** = tous les élèves de tous les collèges ardéchois



Le cdj c'est quoi ?

Une assemblée de 78 collégiens élus qui représentent tous les élèves des collèges d'Ardèche et décident ensemble de mettre en place des projets en faveur des habitants ardéchois grâce à un budget et l'aide des services départementaux.

Si votre binôme est élu, quelles seront vos missions ?

- 1 Échanger** avec les élus départementaux sur les sujets qui vous tiennent à cœur et porter la parole des collégiens.
- 2 Débattre et décider** de l'organisation précise du CDJ : définir un "fil conducteur" pour les 2 années du mandat ; déterminer le nombre et le rythme des séances, etc
- 3 Concevoir** des projets et les réaliser.
- 4 Faire le lien** entre le CDJ et les autres élèves de votre collège.



Calendrier des dates à retenir



DU 7 NOVEMBRE
AU 25 NOVEMBRE 2022
Campagne électorale



DU 28 NOVEMBRE
AU 5 DÉCEMBRE
**Élection
des 78 conseillers
départementaux
des jeunes de l'Ardèche**



12 DÉCEMBRE
**Séance inaugurale
du CDJ**
à l'Hôtel du Département
à Privas, en présence
du Président du Conseil
départemental
de l'Ardèche



COURANT JANVIER
3 jours de séminaires
(vendredi, samedi, dimanche)
pour acquérir des compétences
indispensables au mandat
de CDJ, définir ensemble
les modalités d'intervention
du CDJ et pour mieux vous
connaître entre vous



FÉVRIER
À JUIN 2023
**5 à 7 séances
pour construire
les projets**



JUIN 2023
Séance de clôture
de la première année de mandature
et **présentation
des projets réalisés**
et en cours de réalisation
SEPTEMBRE 2023
Séance de réouverture